

LE PERREUX SUR MARNE, le 10/04/2024

M

Lot	Désignation	Tantièmes
0018	Cave	4
0140	Appartement	58

Exigible le : 01/05/2024
APPEL DE FONDS TRAVAUX

Page 1

Vous trouverez ci-dessous l'appel de fonds travaux

Clé	Nature de l'appel	Montant	Tantièmes		Quote-part
			Totaux	Individuels	
01	Travaux (APPEL DE FONDS TRAVAUX) TRX RENOVATION LOGE	7 745,45	10000	62	48,02
		Total			48,02
Montant total de l'appel de fonds :					48,02
Votre solde au 10/04/2024 :					20 064,22
Total à payer :					20 112,24

Rappel des dispositions de l'Article 10 du décret du 17 mars 1967, modifié par décret n°2020-834 du 2 juillet 2020 - art.12 : A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante. Lorsque la convocation de l'assemblée générale est sollicitée en application de l'article 17-1 AA de la loi du 10 juillet 1965, le syndic ne porte à l'ordre du jour de cette assemblée que les questions relatives aux droits et obligations du ou des copropriétaires demandeurs. Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du 1 de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux. Le syndic rappelle les dispositions du présent article sur les appels de fonds qu'il adresse aux copropriétaires.

En votre aimable règlement,

Votre espace client

 Votre espace client : www.cemi-immo.fr
 Login :
 Mot de Passe : *****

Montant total à payer: 20 112,24€

 Référence : C0177/BUL00
 Appel de fonds exigible le 01/05/2024
 BULIN LAURENT
 Montant à payer: 20 112,24 €

<-- Coupon à nous retourner